

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 20 MAI 2021 – Délibération n°078

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni pour des raisons sanitaires liées au COVID 19, au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Lapanouse, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	29	26

Date de la convocation
20/05/2021

Date d'affichage de la convocation
12/05/2021

Secrétaire de séance : Caroline JARROUSSE

Présents : ALMIRE Yvan - BOUDIAS DECROIX Nathalie - CAPUS Françoise - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - COSTES Philippe - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MARTY Nathalie - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - OULAARIF Leïla - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc .

Absents : ANGLADE Clémence (pouvoir à Yvain MURET) - RAGOT Annie - BORIE Nina (pouvoir à Nathalie MARTY) - BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) - BRUNET Mélanie (pouvoir à Mathieu CONTANS) - BURGIERE Philippe - CAZES CORBOZ Maryse -

Objet :

TARIFS POUR LES SALLES COMMUNALES ET AUTRES LOCATIONS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commission « associations » a travaillé sur les tarifs de location des salles communales et propose les tarifs suivants qui pourraient être appliqués à partir du 1^{er} septembre 2021.

	SALLE D'ANIMATIONS	MAISON DU TEMPS LIBRE	RECOULES	BUZEINS	LAPANOUSE	LAVERNHE
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	500 €	100 € 200 € LE WE (vendredi compris)				
PARTICULIERS PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE (2 jours – 48h)	600 €	150 €	170 €	170 €	250 €	170 €
UNIQUEMENT LA SEMAINE		<i>PETITE SALLE seule : 30 €</i>				

	SALLE D'ANIMATIONS	MAISON DU TEMPS LIBRE	RECOULES	BUZEINS	LAPANOUSE	LAVERNHE
Journée supplémentaire	100 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
PARTICULIERS PROFESSIONNELS HORS COMMUNE (2 jours – 48h)	800 €	250 € <i>PETITE SALLE seule : 50€</i>	300 €	300 €	400 €	300 €
FORFAIT MISE EN PLACE : tables et/ou chaises	250 €					
LOCATION GRADINS + MONTAGE ET DEMONTAGE (+500pers)	1 000 €					
CAUTION	800 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €

Il demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 25 voix pour et 1 abstention :

- Approuve les tarifs ci-dessus pour les locations de salles communales et autres locations à compter du 1^{er} septembre 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS



Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture